



Département d'Orthophonie  
Gabriel DECROIX

# ANNEXES

## DU MEMOIRE

En vue de l'obtention du  
Certificat de Capacité d'Orthophoniste  
présenté par :

**Manon WILLAIN**

**La supervision chez l'orthophoniste libéral:  
quelle place et quel impact dans la pratique?**

MEMOIRE dirigé par :

**Valérie Lehembre**, psychologue au CAMSP de Villeneuve d'Ascq  
et chargée d'enseignement au Département d'orthophonie de Lille 2

Lille – 2018

## Annexe 1 : Questionnaire à propos des TD post-stages

Bonjour,

Dans le cadre de mon mémoire d'orthophonie sur la supervision, j'aimerais avoir vos avis et vos ressentis sur les TD post-stages que nous avons eu l'année dernière avec Madame Lehembre. Nous avons alors eu la possibilité d'échanger en groupe à propos des éventuels problèmes rencontrés, des difficultés personnelles ressenties etc lors de nos stages. Le questionnaire est anonyme, et il me permettra d'introduire l'étude que je vais mener auprès d'orthophonistes en libéral concernant la place de la supervision dans la profession.

Merci beaucoup de votre aide!

T'attendais-tu à avoir un tel TD ?

Oui

Non

Ce TD t'a-t-il intéressé?

Oui

Non

Ce TD t'a-t-il déstabilisé ?

Oui

Non

Pourquoi ? .....

T'es-tu senti en confiance dans ton groupe ?

Oui

Non

Grâce / A cause de quoi ?.....

La confiance te semble-t-elle importante pour ce type d'échange ?

Oui

Non

As-tu trouvé ce TD :

Inutile

Intéressant

Utile

Indispensable

Penses-tu qu'on devrait rendre ce TD obligatoire ?

Oui

Non

Pourquoi ?.....

Quel genre de situations était-il, selon toi, intéressant d'évoquer lors de ce TD ?

- Aucune
- Des difficultés administratives
- Des difficultés de relation avec le maître de stage
- Des questionnements ou ressentis vis à vis d'un patient
- Autre

Te sens-tu parfois plus ému, touché, impliqué, dans certaines situations de stage que dans d'autres ?

- Oui
- Non

Comment pourrais-tu l'expliquer ?.....

As-tu des endroits, autres que le TD post-stage d'échange de pratiques, où évoquer ces situations de stage ?

- Oui
- Non

Si oui, lesquels ?.....

T'arrive-t-il de ressentir le besoin de parler de certaines situations de stage avec d'autres étudiants de la promotion?

- Oui
- Non

Cette année, alors que nos stages deviennent de plus en plus actifs, ce TD autour du partage des pratiques te manque-t-il?

- Oui
- Non

Souhaites-tu ajouter quelque chose à propos des TD post-stages, ou de tes ressentis face à certaines situations de stage?.....

## **Annexe 2 : Analyse détaillée des réponses au questionnaire distribué aux étudiants de 5ème année de l'école de Lille à propos de leurs TD post-stages**

Une majorité des répondants ne s'attendaient pas à avoir un tel TD (75,3%). Pourtant, ce TD, même si il a déstabilisé 86,7% des répondants, en a intéressé 77,3 %. Si un fort pourcentage des répondants dit avoir été déstabilisé par ce TD, c'est parce que, selon eux, le cadre habituel a été totalement modifié afin de laisser libre court aux témoignages des étudiants, mais également parce que des expériences troublantes ont été rapportées. Nous

retrouvons par exemple un étudiant qui a expliqué avec ces mots : « Car les expériences de chacun-nes pouvaient parfois être douloureuses ! C'était déstabilisant mais vraiment essentiel pour prendre du recul, décharger et se faire conseiller. ». Néanmoins, deux personnes disent ne pas s'être senti concernées .

La totalité (100%) des personnes ayant répondu au questionnaire pensent que la confiance est indispensable pour le bon déroulement de séances d'échange et 93,3% des étudiants se sont sentis en confiance dans leur groupe respectif. Ils expliquent cela par la bienveillance du superviseur mais également par l'habitude de travailler avec ces mêmes personnes toute l'année, étant donné que les groupes de TD pour chaque matière restent inchangés. Ces valeurs ont permis aux étudiants de ne pas avoir peur d'être jugés, les situations vécues par untel étant respectées par chacun. Cela pourra être confronté aux analyse des entretiens auprès d'orthophonistes en libéral, afin de savoir si la supervision en groupe se pratique toujours avec les mêmes personnes ou non, et si de nouveaux arrivants sont tolérés sans pour autant que la dynamique d'échange ne soit troublée. Nonobstant, 0,7% ne se sentaient pas en confiance dans le groupe ; ils disent ne pas être assez proches de chacun des membres de ce dernier et avoir donc peur des jugements et des critiques.

Au sujet de l'importance du TD, 46% des étudiants l'ont trouvé intéressant mais seulement 12% l'ont trouvé indispensable. De plus, 28% l'ont trouvé utile, contre 14% pour qui ce TD a été inutile. Dans cette même lignée, la majorité des répondants pense que ce TD ne devrait pas être rendu obligatoire. En effet, pour eux ce TD apporte beaucoup aux personnes ayant rencontré des difficultés au cours de leurs stages, mais est moins important si les stages n'ont révélé aucune difficulté. Nous pourrions alors nous demander si il est possible qu'au cours d'un stage aucune situation ne marque plus l'étudiant que les autres. Le métier d'orthophoniste est très varié et il est rare selon nous que chaque situation soit vécue idéalement, sans obstacle. Néanmoins les réponses à ce questionnaire sont formelles et il existe alors peut être des personnes pour qui aucune situation thérapeutique demande à être mise en mots. Ainsi, 67,4% des répondants préfèrent que ce TD ne soit pas obligatoire. Ils justifient cette réponse par le fait qu'il ne faut pas obligé les étudiants à parler ou écouter les autres à propos de situations de stage, s'ils n'en ont pas envie. Il en ressort majoritairement les questions d'avoir envie et d'avoir besoin de partager sur le vécu.

Ce TD est utile pour les personnes qui veulent partager leur vécu de stage et entamer une réflexion à ce propos. La présence obligatoire parasite l'intérêt du TD et son rôle de "bulle de confiance" en introduisant des personnes non motivées pour ces échanges. D'un autre côté, la présence obligatoire peut permettre à des personnes qui n'avaient pas conscience de difficultés de se livrer et se soulager, alors qu'elles ne l'avaient pas anticipé.

Pour 32,6% des répondants, ce TD devrait être obligatoire car il permet de prendre du recul et mener une réflexion constructive sur certaines situations. De plus, pour eux, l'apport du professionnel extérieur est indéniable et ne peut pas être remplacé par une simple discussion entre pairs à propos d'un situation particulière.

Concernant le contenu des échanges, 68,9% des répondants ont évoqué des difficultés avec le maître de stage contre 35,6% qui ont exprimé des questionnements ou des ressentis

vis à vis d'un patient alors que 88,9% disent être plus émus et touchés dans certaines situations thérapeutiques que dans d'autres. Ils explicitent cela par le fait que certaines situations trouvent écho dans ce que l'on a vécu ou que l'on pourrait vivre, par certains domaines qui nous sont plus sensibles (comme par exemple le champ du handicap), par les histoires de vie de certains patients, ou encore par la gêne que l'on peut ressentir face à certaines questions délicates de patients (angoisse concernant la mort par exemple). Il transparaît dans les réponses du questionnaire que certaines rencontres avec la famille peuvent également être délicates et difficiles à gérer émotionnellement. Le reste a exprimé des difficultés administratives ou autre chose. Nous voyons donc que les dires exprimés avec le groupe peuvent concerner plusieurs domaines.

En dehors de la supervision, 77,8% des répondants disent avoir un autre endroit que ce TD pour exprimer des situations vécues en stage. Ils parlent alors majoritairement des échanges entre amis, pour la plupart qui sont dans la même filière professionnelle car ils sont réceptifs aux diverses expériences rapportées. Il est néanmoins souligné l'objectivité du groupe de parole lorsque celui-ci est supervisé par un professionnel extérieur psychologue qui nous guide dans la réflexion.

Pour terminer, notons que 100% des répondants ressent le besoin de parler de certaines situations de stage. Cela soutiendrait donc l'importance de la réflexion sur la pratique permise en supervision. Pourtant, seulement 57,8% expriment un manque dans l'absence d'un TD semblable en 4ème année. De ce fait, nous pourrions penser que l'échange sur la pratique orthophonique est importante mais qu'elle peut se faire efficacement en dehors des séances de supervision.

### **Annexe 3 : Récapitulatif des participants : Lettres + groupe**

#### Aucune supervision :

- Mme H : exerçant en Bourgogne-Franche-Comté
- Mme J : exerçant dans la région lilloise
- Mme K : exerçant en Bourgogne-Franche-Comté
- Mme Q : exerçant en Haut-de-France (Pas-de-Calais)
- Mme W : exerçant dans la région lilloise

#### Supervision passée :

- Mme A : exerçant en Haut-de-France (Pas-de-Calais - supervision de groupe)
- Mme C : exerçant en Haut-de-France (supervision de groupe)
- Mme E : exerçant en Haut-de-France (supervision de groupe)
- Mme N : exerçant en Provence-Alpes-Côte d'Azur (supervision individuelle)
- Mme O : exerçant en Haut-de-France (supervision de groupe)

#### Supervision individuelle :

- Mme D : exerçant en Nouvelle Aquitaine
- Mme G : exerçant en Haut-de-France
- Mme M : exerçant en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Mme S : exerçant en Haut-de-France
- Mme V : exerçant en Rhône-Alpes

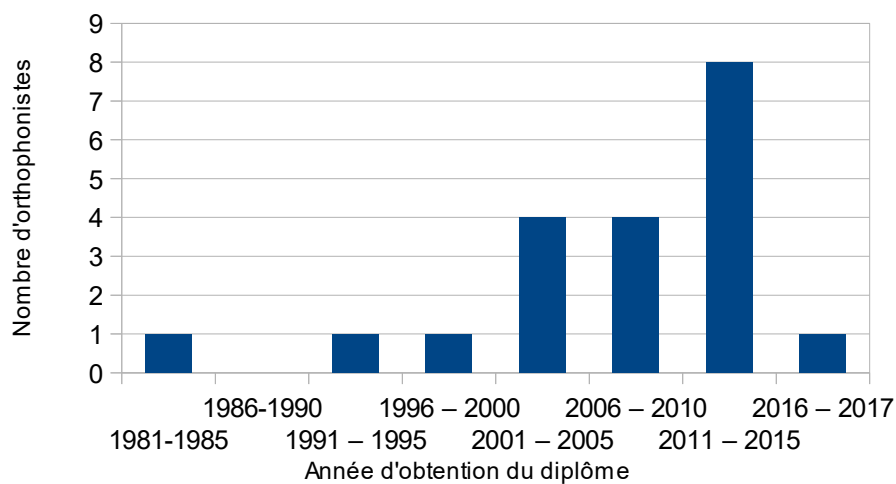
Supervision de groupe :

- Mme B : exerçant en Occitanie
- Mme F : exerçant en Haut-de-France
- Mme P : exerçant en Haut-de-France
- Mme R : exerçant en Haut-de-France
- Mme U : exerçant dans la région parisienne

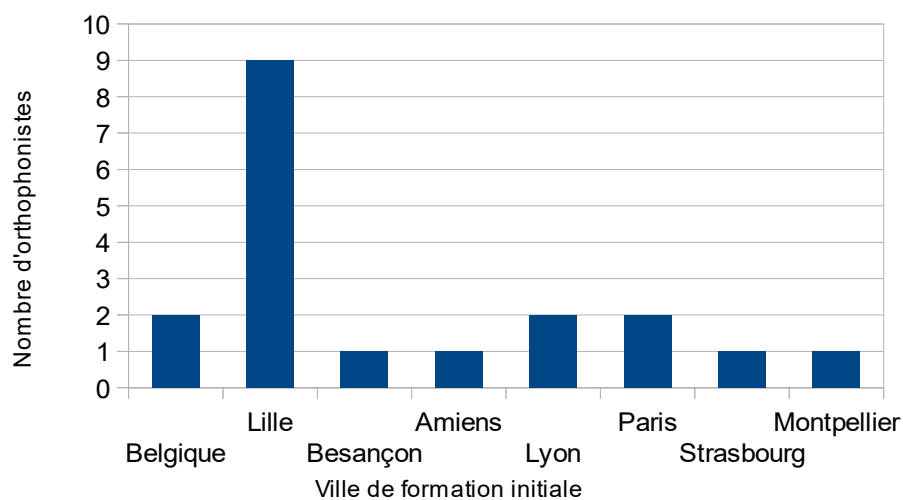
Superviseurs :

- Mme I : psychothérapeute exerçant dans la région lilloise
- Mme X : psychothérapeute exerçant dans la région lilloise
- Mme L : orthophoniste exerçant en région parisienne
- M. T : orthophoniste exerçant en Provence-Alpes-Côte d'Azur

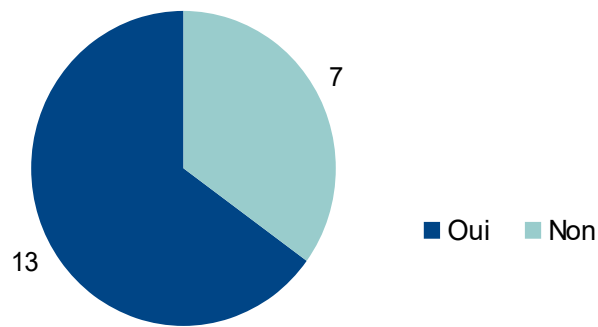
**Annexe 4 : Profil des orthophonistes participant à l'étude**



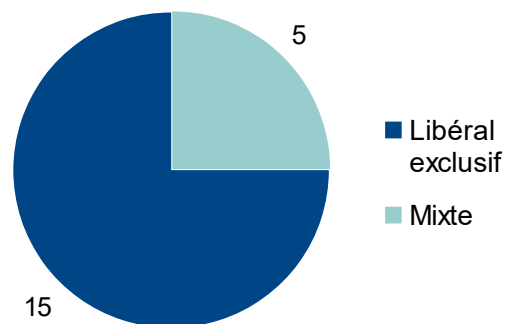
Année d'obtention du diplôme des orthophonistes de l'étude



Lieu de formation initiale des orthophonistes de l'étude



Orthophonistes ayant déjà exercé en salariat au cours de leur carrière



Lieu d'exercice actuel des orthophonistes de l'étude

### **Annexe 5 : Lettre d'explications pour le recrutement de la population**

Bonjour,

Entrant en 5ème année d'orthophonie à la rentrée de septembre, j'étudie, pour mon mémoire de fin d'études, sur la place de la supervision dans la pratique orthophonique en libéral. Ce mémoire est dirigé par Madame Valérie Lehembre, psychologue au CAMSP de Villeneuve d'Ascq. Dans ce cadre, je recherche des orthophonistes exerçant en libéral qui accepteraient de me rencontrer pour un échange sur leur pratique.

L'objectif de ce travail sera de faire connaître davantage cette technique de réflexion autour de vos pratiques et de comprendre quels sont les apports et les limites de la supervision dans la pratique orthophonique. En effet, la supervision existe depuis les années 1950 et s'inscrit dans plusieurs domaines qui, tous, ont en commun la relation humaine (médecins, éducateurs, psychiatres, psychologues, professeurs..). Cependant, peu de littérature traite de la supervision en orthophonie alors que c'est une profession où la communication est primordiale. C'est pourquoi j'ai choisi de mener un travail de recherche à ce sujet.

L'étude se déroulera sous forme d'un entretien semi-directif avec chaque participant, à leur cabinet ou dans un endroit public, entre les mois de juin et de novembre 2017. L'échange devrait durer une trentaine de minutes, mais la durée sera variable, dépendant de chaque interaction. Les entretiens seront ensuite analysés qualitativement. Les échanges respecteront strictement le secret professionnel dans lequel nous sommes inclus en tant qu'étudiants en orthophonie. Les données seront anonymisées et le travail de recherche, une fois terminé, sera transmis à chacun des professionnels ayant participé à l'étude.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire si ce travail vous intéresse.

Merci d'avance pour votre intérêt et votre participation.

Cordialement,

Manon Willain, étudiante en orthophonie

## **Annexe 6 : Guide d'entretien**

### **Introduction à l'échange:**

Bonjour. Merci beaucoup d'avoir accepté de participer à mon sujet d'étude pour mon mémoire, et merci de prendre le temps de me recevoir. L'entretien ne devrait pas durer plus d'une heure.

Comme je vous l'avais précisé lors de notre premier contact, vos réponses seront totalement anonymisées et serviront à mon travail de recherche sur les apports et la limite de la supervision dans la pratique orthophonique libérale.

**Points clés de l'échange** : cf ci-après

### **Conclusion de l'échange** :

Je vous remercie d'avoir pris le temps de répondre à mes questions, et d'avoir livré vos ressentis quant à la pratique de la supervision.

Voulez-vous ajouter quelque chose ?

Je reviendrai vers vous en fin d'année, lorsque mon mémoire sera terminé et je vous enverrai le PDF de mon travail rédigé. D'ici-là, je reste disponible si vous avez la moindre question ou la moindre remarque.

Merci beaucoup et bonne journée

## **PAS DE SUPERVISION :**

### **Présentation**

Quand avez-vous été **diplômée** orthophoniste ?

Quel a été votre **parcours d'études** avant ce diplôme? (France / Belgique ? Quelle ville ? Quelque chose avant le concours ?..)

Quel a été votre **parcours professionnel** ?

Quels **troubles** ont les patients que vous recevez en rééducation en libéral ?



### Echanges professionnels

*On nous apprend à l'école que la prise en soins des patients doit s'inscrire dans une démarche pluridisciplinaire. Néanmoins, je me demandais à quel degré cela était possible quand on exerce en libéral.*

### Autres thérapeutes

**Connaissez-vous** les autres thérapeutes qui suivent vos patients (kiné, ergothérapeute, médecins spécialistes, psychomotricien, autre) ?

Les avez-vous déjà **rencontré** pour évoquer les prises en soins de vos patients communs ? Si oui, à quelle **fréquence** cela vous arrive-t-il ?

Et est-ce pour des **raisons** particulières (vous avez un doute sur un diagnostic ? Vous rencontrez un manque de motivation dans la prise en charge, ou un autre type d'obstacle au bon déroulement du suivi ? ...)

Vous arrive-t-il sinon de les joindre par **téléphone** ?

Si oui, à quelle **fréquence** cela vous arrive-t-il ?

Et est-ce pour des **raisons** particulières (vous avez un doute sur un diagnostic ? Vous rencontrez un manque de motivation dans la prise en charge, ou un autre type d'obstacle au bon déroulement du suivi ? ...)

### Echanges plus concrets

Si vous avez déjà travaillé en **structure**, que pensez-vous des réunions de **synthèse**, qu'est ce que cela apporte selon vous ?

A quelle **fréquence** ces réunions seraient nécessaires selon vous ?

Avez-vous déjà participé à des échanges de **groupe** avec plusieurs corps de métier ?

### Supervision

**Connaissez-vous** cette pratique ?

Pour vous la supervision **c'est** :

**L'objectif** est de :

→ Si vous en avez déjà entendu parlé

**Où** l'avez-vous connue ?

Avez-vous déjà **bénéficié** de la supervision en **structure** auparavant ?

**Connaissez-vous** des **collègues** qui pratiquent la supervision ?

Avez-vous déjà **parlé** avec ces collègues de la supervision ?

Pensez-vous que l'existence de cette pratique est **assez connue** chez les orthophonistes en libéral ou pensez-vous qu'il faudrait davantage diffuser des informations à ce sujet ?

**Croyez-vous** aux effets de la supervision sur l'identité professionnelle, la pratique professionnelle et/ou le vécu personnel ?

**Pourquoi** choisissez-vous de ne pas en bénéficier ? (pas de disponibilité, trop d'heures au travail déjà, ne trouve pas de superviseur, n'en ressent pas le besoin, ne croit pas en les effets de cette pratique...)

→ Si vous ne connaissiez pas cette pratique

Si vous ne connaissiez pas, et que maintenant vous savez que ça existe, **voudriez-vous en savoir plus** ?

Pensez-vous qu'il serait **envisageable** pour vous d'en pratiquer ?

Si non, pourquoi choisissez-vous de ne pas en faire partie ? (pas de disponibilité, trop d'heures au travail déjà, ne trouve pas de superviseur, n'en ressent pas le besoin, ne croit pas en les effets de cette pratique...)

Si oui, pensez-vous déjà, à l'instant, à des **situations** qui pourraient être explicitées en supervision pour forger votre identité professionnelle ?

Pensez-vous que l'existence de cette pratique est **assez connue** chez les orthophonistes en libéral ou pensez-vous qu'il faudrait davantage diffuser des informations à ce sujet ?

**Croyez-vous** aux effets de la supervision sur l'identité professionnelle, la pratique professionnelle et le vécu personnel ?

## SUPERVISIONS PASSES :

### Présentation

Quand avez-vous été **diplômée** orthophoniste ?

Quel a été votre **parcours d'études** avant ce diplôme ? (France / Belgique ? Quelle ville ? Quelque chose avant le concours ?..)

Quel a été votre **parcours professionnel** ?

Quels **troubles** ont les patients que vous recevez en rééducation en libéral ?

### Echanges professionnels

*On nous apprend à l'école que la prise en soin des patients doit s'inscrire dans une démarche pluridisciplinaire. Néanmoins, je me demandais à quel degré cela était possible quand on exerce en libéral.*

### Autres thérapeutes

**Connaissez-vous** les autres thérapeutes qui suivent vos patients (kiné, ergothérapeute, médecins spécialistes, psychomotricien, autre) ?

Les avez-vous déjà **rencontré** pour évoquer les prises en soins de vos patients communs ?

Si oui, à quelle **fréquence** cela vous arrive-t-il ?

Et est-ce pour des **raisons** particulières (vous avez un doute sur un diagnostic ? Vous rencontrez un manque de motivation dans la prise en charge, ou un autre type d'obstacle au bon déroulement du suivi ? ...)

Vous arrive-t-il sinon de les joindre par **téléphone** ?

Si oui, à quelle **fréquence** cela vous arrive-t-il ?

Et est-ce pour des **raisons** particulières (vous avez un doute sur un diagnostic ? Vous rencontrez un manque de motivation dans la prise en charge, ou un autre type d'obstacle au bon déroulement du suivi ? ...)

### Echanges plus concrets

Si vous avez déjà travaillé en **structure**, que pensez-vous des réunions de **synthèse**, qu'est ce que cela apport selon vous ?

A quelle **fréquence** ces réunions seraient nécessaires selon vous ?

Avez-vous déjà participé à des échanges de **groupe** avec plusieurs corps de métier ?

## Supervision

*Vous m'aviez dit que vous aviez déjà bénéficié de supervision.*

Comment aviez-vous **connu** cette pratique de la supervision ?

Faisiez-vous de la supervision de **groupe** ou de la supervision **individuelle** ?

→ Si groupe : mêmes questions que dans le guide des supervisions de groupe

→ Si individuel : mêmes questions quand dans le guide des supervisions individuelles

### Supervision de groupe VS supervision individuelle

Il existe des supervisions de groupe, mais également des supervisions individuelles.

Avez-vous déjà bénéficié de **supervision** ... ?

Si oui, quelles sont d'après vous les **différences** majeures entre les supervisions de groupe et les supervisions individuelles ?

Si non, **connaissiez**-vous ?

Si non, pourquoi avez vous voulu faire de la supervision ... plutôt que ... ?

**Pourquoi** vous êtes-vous tourné vers la supervision ... ?

→ Si groupe :

Pensez-vous que la présence des **autres** au sein du groupe vous **apporte** quelque chose ?

Si oui, que vous apportent les autres par rapport à l'apport du superviseur ?

A l'inverse, lorsque qu'un autre professionnel exprime certaines expériences, pensez-vous que ça forge votre propre **identité professionnelle** ? **Pourquoi** ?

Le fait que d'autres professionnels partagent la séance de supervision, cela vous est-il arrivé de dire **moins de choses** que vous en aviez envie ?

→ Si individuel :

Pensez-vous que la supervision individuelle vous apporte autant que pourrait vous apporter une supervision de groupe, étant donné que les autres professionnels peuvent également participer à la réflexion sur la pratique ?

### Intérêts / Limites

Selon vous, quels sont les **intérêts** de la supervision ?

Quelles **limites** pourriez-vous trouver à la supervision ? Que pourrait-on améliorer ?

### Supervision et orthophonie

*L'entretien touche à sa fin, mais j'aimerais vous poser encore quelques questions concernant la connaissance de la supervision chez les orthophonistes en libéral.*

Connaissez-vous beaucoup d'orthophonistes en libéral qui **bénéficient** d'une supervision ?

Pensez-vous que la majorité des orthophonistes **connaissent** cette pratique ?

**Echangez-vous** avec des orthophonistes qui ne font pas de supervision **à propos** cette pratique ?

Pensez-vous que la supervision **devrait être davantage répandue** dans la profession libérale ?

## SUPERVISIONS INDIVIDUELLES :

### Présentation

Quand avez-vous été **diplômée** orthophoniste ?

Quel a été votre **parcours d'études** avant ce diplôme? (France / Belgique ? Quelle ville ? Quelque chose avant le concours ?..)

Quel a été votre **parcours professionnel** ?

Quels **troubles** ont les patients que vous recevez en rééducation en libéral ?

### Echanges professionnels

*On nous apprend à l'école que la prise en soins des patients doit s'inscrire dans une démarche pluridisciplinaire. Néanmoins, je me demandais à quel degré cela était possible quand on exerce en libéral.*

### Autres thérapeutes

**Connaissez**-vous les autres thérapeutes qui suivent vos patients (kiné, ergothérapeute, médecins spécialistes, psychomotricien, autre) ?

Les avez-vous déjà **rencontré** pour évoquer les prises en soins de vos patients communs ?

Si oui, à quelle **fréquence** cela vous arrive-t-il ?

Et est-ce pour des **raisons** particulières (vous avez un doute sur un diagnostic ? Vous rencontrez un manque de motivation dans la prise en charge, ou un autre type d'obstacle au bon déroulement du suivi ? ...)

Vous arrive-t-il sinon de les joindre par **téléphone** ?

Si oui, à quelle **fréquence** cela vous arrive-t-il ?

Et est-ce pour des **raisons** particulières (vous avez un doute sur un diagnostic ? Vous rencontrez un manque de motivation dans la prise en charge, ou un autre type d'obstacle au bon déroulement du suivi ? ...)

### Echanges plus concrets

Si vous avez déjà travaillé en **structure**, que pensez-vous des réunions de **synthèse**, qu'est ce que cela apporte selon vous ?

A quelle **fréquence** ces réunions seraient nécessaires selon vous ?

Avez-vous déjà participé à des échanges de **groupe** avec plusieurs corps de métier ?

### Supervision

Vous m'aviez dit que vous faisiez de la supervision individuelle.

Comment avez-vous **connu** cette pratique de la supervision ?

Avez-vous connu **plusieurs superviseurs**, ou est-ce le premier ?

**Depuis quand** bénéficiez-vous de supervision individuelle ?

Comment avez-vous **connu** votre **superviseur** ?

Vous sentez-vous en **confiance**, osez-vous parler de tout ?

Comment cette confiance a-t-elle pu s'installer ?

### Généralités

*Et concrètement, comment ça se passe..*

Combien de temps dure une séance de supervision (**durée**) ?

A quelle **fréquence** vous rencontrez-vous ?

**Où** vous rencontrez-vous ?

**Comment** se déroule une séance « type » ?

Y-a t-il un thème ou une **problématique** commune à chaque séance de supervision qui serait définie par avance, ou au début de la séance ?

Selon vous, quels sont les **objectifs** de la supervision ?

Quel **types de difficultés** évoquez-vous ?

N'exprimez vous **que des difficultés** en supervision ?

Réussissez-vous à tout exprimer avec des **mots**, du verbal ?

### Effets de la supervision

**Comment** se reflète la supervision dans votre pratique ? Remarquez-vous des changements ? Repensez-vous parfois aux dires exprimés en supervision durant une séance de rééducation ?

Dès la **première séance** de supervision à laquelle vous avez participé, avez-vous remarqué des changements dans vos relations thérapeutiques ?

La supervision vous amène-t-elle à **contrôler** vos comportements avec le patient/la famille qui posait question ? Ou alors, est-ce que le changement est plutôt **automatique** ?

Selon vous, la supervision vous amène à une modification du **soi professionnel / agir professionnel / soi personnel** ?

La supervision amène-t-elle un **changement** de comportement humaine dans la **relation** avec le patient / le proche du patient OU changement de **méthode** / technique thérapeutique ?

Suite à la supervision, percevez-vous différemment le métier d'orthophoniste ? (Modification de la **conception** du métier ?)

Est-ce que **l'analyse** de vos propres **comportements** devient, à force, automatique et **transférable** avec des patients de qui on n'a pas parlé en supervision ?

Vous est-il déjà arrivé que pour une situation évoquée, la supervision n'ait **rien amélioré** ?

### Supervision de groupe VS supervision individuelle

Il existe des supervisions individuelles, mais également des supervisions de groupe.

Avez-vous déjà bénéficié de **supervision de groupe** ?

Si oui, quelles sont d'après vous les **différences** majeures entre les supervisions de groupe et les supervisions individuelles ?

Si non, **connaissez-vous** ?

Si non, pourquoi avez vous voulu faire de la supervision individuelle plutôt que de l'individuel ?

**Pourquoi** vous êtes-vous tourné vers la supervision individuelle ?

Pensez-vous que la supervision individuelle vous apporte autant que pourrait vous apporter une supervision de groupe, étant donné que les autres professionnels peuvent également participer à la réflexion sur la pratique ?

### Intérêts / Limites

Selon vous, quels sont les **intérêts** de la supervision ? (partage, résolution d'une situation compliquée, lieu d'écoute, prise de recul, sentiment d'appartenance à un groupe.. ?)

Quelles **limites** pourriez-vous trouver aux groupes de supervision ? Que pourrait-on améliorer ?

### **Supervision et orthophonie**

*L'entretien touche à sa fin, mais j'aimerais vous poser encore quelques questions concernant la connaissance de la supervision chez les orthophonistes en libéral.*

Connaissez-vous beaucoup d'orthophonistes en libéral qui **bénéficient** d'une supervision ?

Pensez-vous que la majorité des orthophonistes **connaissent** cette pratique ?

**Echangez-vous** avec des orthophonistes qui ne font pas de supervision à **propos** cette pratique ?

Pensez-vous que la supervision **devrait être davantage répandue** dans la profession libérale ?

## **SUPERVISIONS DE GROUPE :**

### **Présentation**

Quand avez-vous été **diplômée** orthophoniste ?

Quel a été votre **parcours d'études** avant ce diplôme ? (France / Belgique ? Quelle ville ? Quelque chose avant le concours ?..)

Quel a été votre **parcours professionnel** ?

Quels **troubles** ont les patients que vous recevez en rééducation en libéral ?

### **Echanges professionnels**

*On nous apprend à l'école que la prise en soins des patients doit s'inscrire dans une démarche pluridisciplinaire. Néanmoins, je me demandais à quel degré cela était possible quand on exerce en libéral.*

### **Autres thérapeutes**

**Connaissez-vous** les autres thérapeutes qui suivent vos patients (kiné, ergothérapeute, médecins spécialistes, psychomotricien, autre) ?

Les avez-vous déjà **rencontré** pour évoquer les prises en soins de vos patients communs ?

Si oui, à quelle **fréquence** cela vous arrive-t-il ?

Et est-ce pour des **raisons** particulières (vous avez un doute sur un diagnostic ? Vous rencontrez un manque de motivation dans la prise en charge, ou un autre type d'obstacle au bon déroulement du suivi ? ...)

Vous arrive-t-il sinon de les joindre par **téléphone** ?

Si oui, à quelle **fréquence** cela vous arrive-t-il ?

Et est-ce pour des **raisons** particulières (vous avez un doute sur un diagnostic ? Vous rencontrez un manque de motivation dans la prise en charge, ou un autre type d'obstacle au bon déroulement du suivi ? ...)

### **Echanges plus concrets**

Si vous avez déjà travaillé en **structure**, que pensez-vous des réunions de **synthèse**, qu'est ce que cela apport selon vous ?

A quelle **fréquence** ces réunions seraient nécessaires selon vous ?

Avez-vous déjà participé à des échanges de **groupe** avec plusieurs corps de métier ?

### **Supervision**

*Vous m'aviez dit que vous faisiez de la supervision de groupe.*

Comment avez-vous **connu** cette pratique de la supervision ?

Avez-vous connu **plusieurs** groupes de supervision différents, ou est-ce le premier ?

Avez-vous déjà fait de la supervision **individuelle** ?

**Depuis quand** êtes vous intégrée dans votre groupe actuel de supervision ?

Comment s'est **constitué** ce groupe ?

Y a-t-il eu des **changements** ? Acceptez-vous de nouveaux thérapeutes au sein du groupe ? Cela n'altère-t-il pas la confiance ?

En parlant de **confiance**, vous sentez-vous en confiance dans votre groupe, osez-vous parler de tout ?

Comment cette confiance a-t-elle pu s'installer ?

### **Généralités**

Et concrètement, comment ça se passe..

Combien de temps dure une séance de supervision (**durée**) ?

A quelle **fréquence** vous rencontrez-vous ?

**Où** vous rencontrez-vous ? Est-ce toujours au même endroit ?

**Comment** se déroule une séance « type » ?

Y-a t-il un thème ou une **problématique** commune à chaque séance de supervision qui serait définie par avance, ou au début de la séance ?

Selon vous, quels sont les **objectifs** de la supervision ?

Connaître ce que c'est

Rompre avec les habitudes

Chercher de l'aide

Prendre du recul

Modifier la pratique

Echanger avec les autres

Autre

Quel **types** de **difficultés** sont évoqués ?

N'exprimez vous **que des difficultés** en supervision ?

Réussissez-vous à tout exprimer avec des **mots**, du verbal ?

Avez-vous déjà expérimenté les **psychodrames** de supervision (**mises en situations**, jeux de rôle..) OU ne passez-vous que par le verbal ?

Si oui, que pensez-vous de **l'apport** du psychodrame de supervision ?

Si non, pensez-vous que cela **pourrait** vous **être utile**, vous arrive-t-il ne pas savoir tout exprimer par le verbal ?

Y-a-t-il un **compte-rendu** du déroulé de la séance de supervision destiné aux membres du groupe ?

### **Effets de la supervision**

**Comment** se reflète la supervision dans votre pratique ? Remarquez-vous des changements ? Repensez-vous parfois aux dires exprimés en supervision durant une séance de rééducation ?

Dès la **première séance** de supervision à laquelle vous avez participé, avez-vous remarqué des changements dans vos relations thérapeutiques?

La supervision vous amène-t-elle à **contrôler** vos comportements avec le patient/la famille qui posait question ? Ou alors, est-ce que le changement est plutôt **automatique**?

Selon vous, la supervision vous amène à une modification du **soi professionnel / agir professionnel / soi personnel** ?

La supervision amène-t-elle un **changement** de comportement humaine dans la **relation** avec le patient / le proche du patient OU changement de **méthode** / technique thérapeutique ?

Suite à la supervision, percevez-vous différemment le métier d'orthophoniste ? (Modification de la **conception** du métier ?)

Est-ce que **l'analyse** de vos propres **comportement** devient, à force, automatique et **transférable** avec des patients de qui on n'a pas parlé en supervision ?

Vous est-il déjà arrivé que pour une situation évoquée, la supervision n'ait **rien amélioré** ?

### Supervision de groupe VS supervision individuelle

Il existe des supervisions de groupe, mais également des supervisions individuelles.

Avez-vous déjà bénéficié de **supervision individuelle** ?

Si oui, quelles sont d'après vous les **différences** majeures entre les supervisions de groupe et les supervisions individuelles ?

Si non, **connaissez-vous** ?

Si non, pourquoi avez-vous voulu faire de la supervision de **groupe** plutôt que de l'individuel ?

**Pourquoi** vous êtes-vous tourné vers la supervision de **groupe** ?

Pensez-vous que la présence des **autres** au sein du groupe vous **apporte** quelque chose ?

Si oui, que vous apportent les autres par rapport à l'apport du superviseur ?

A l'inverse, lorsque qu'un autre professionnel exprime certaines expériences, pensez-vous que ça forge votre propre **identité professionnelle** ? **Pourquoi** ?

Le fait que d'autres professionnels partagent la séance de supervision, cela vous est-il arrivé de dire **moins de choses** que vous en aviez envie ?

### Intérêts / Limites

Selon vous, quels sont les **intérêts** de la supervision ? (partage, résolution d'une situation compliquée, lieu d'écoute, prise de recul, sentiment d'appartenance à un groupe.. ?)

Quelles **limites** pourriez-vous trouver aux groupes de supervision ? Que pourrait-on améliorer ?

### Supervision et orthophonie

*L'entretien touche à sa fin, mais j'aimerais vous poser encore quelques questions concernant la connaissance de la supervision chez les orthophonistes en libéral.*

Connaissez-vous beaucoup d'orthophonistes en libéral qui **bénéficient** d'une supervision ?

Pensez-vous que la majorité des orthophonistes **connaissent** cette pratique?



**Echangez-vous** avec des orthophonistes qui ne font pas de supervision à **propos** cette pratique ?

Pensez-vous que la supervision **devrait être davantage répandue** dans la profession libérale ?

### **SUPERVISEURS :**

Comment avez vous **connu** la supervision ?

Qu'est ce que pour vous la **supervision** ?

Avez vous déjà pratiqué la supervision en tant que supervisé ? Quels **effets** ?

Comment avez vous souhaité prendre ce rôle de **superviseur** ?

Quelle **formation** ?

**Groupe ou individuel** ? Que pour les orthophonistes ou pour d'autres professions aussi ? Quelle différence faites vous entre la supervision individuelle et la supervision de groupe ?

Que pensez vous de **l'intérêt** supervision pour les orthophonistes ?

Comment se déroule une **séance** de supervision, de votre point de vue ?

Comment ça se passe au niveau du **secret professionnel**, car vous n'avez pas les mêmes patients ?

Quelles doivent être les **qualités** d'un superviseur ?

Qu'est ce que cela vous **apporte** personnellement ou professionnellement d'être superviseur ?

Quels sont les **intérêts** et les **limites** à être superviseur ? Et à être supervisé ?

Quelle est la différence selon vous entre une supervision individuelle et un **suivi psy** personnel ?

Y a t il une différence à être supervisé **par un psychologue ou par un orthophoniste** ?

### **Annexe 7 : Serait-il utile d'évoquer la supervision en formation initiale ?**

Treize des vingt participants supervisées de l'étude soumettent l'idée d'évoquer la supervision en formation initiale : « Si c'était quelque chose qui était inséré dans la formation initiale, je pense que ce serait quelque chose plus facile à intégrer et à mettre en place dans nos pratiques. Si on nous disait par exemple : en libéral il faut que vous consacriez un budget pour la supervision et que vous libériez du temps, en serait e que une fois par mois ou une fois par trimestre si vraiment vous n'avez pas de souci ! ben voilà... » (Mme Q., pas de supervision) ; ou encore : « Après moi je pense que ce serait super qu'on en parle en formation initiale (...) Enfin voilà ça commence à dater mais je me rappelle assez bien de mes débuts, et voilà je pense que d'en parler en formation initiale, que non on n'est pas obligé de rester tout seul et voilà de voir avec des copines qui serait intéressée parce que voilà on n'est pas obligé de créer un groupe existant, on peut se le créer ! Mais je pense que ça peut être important de se dire : ben ça peut se faire, ça peut exister, c'est pas compliqué ! » (Mme B., supervision de groupe). Or, Mme X. affirme qu'une information sur ce moyen d'analyse de la pratique est programmé dans la nouvelle maquette des études d'orthophonie, et pour elle cela tendra à accroître le nombre d'orthophonistes supervisés.

Cependant, d'autres pensent que la formation initiale n'est pas le bon moment pour évoquer l'existence de la supervision, puisque pour eux il est nécessaire d'avoir une certaine expérience avant de pouvoir appréhender les apports de cette analyse des pratiques. Ainsi, Mme D (supervision individuelle), nous dit : « Si j'en avais entendu parlé, j'aurais pas... J'me serais pas rendu compte de l'importance... ».

A l'extrême, deux supervisées ainsi qu'un superviseur considèrent que la supervision devrait être rendue obligatoire, au même titre que les formations techniques, afin de faire partie intégrante du métier : « La supervision, par contre, je pense que c'est une nécessité quand on est en libéral. Oui ça c'est une nécessité et ça devrait être imposé parce que ça nous permet, ça nous permettrait d'être certainement plus juste et plus humble aussi. Apprendre à rester à notre place et puis finalement essayer de se poser les vraies questions quoi, et puis pas rentrer dans un travail d'automate où j'applique tel ou tel truc parce que en face de moi j'ai tel ou tel patient, et prendre un petit peu de distance. Parce que la technique c'est bien beau mais c'est peut-être 40% de notre travail... » (Mme N., supervision passée), ou encore : « Je pense que c'est un travail de fond et que ça devrait faire partie de notre boulot comme la formation continue. » (Mme E., supervision passée). Cela dit, pour d'autres, il n'y aurait aucun intérêt à imposer la supervision puisque cela entraînerait un gros risque de passivité. Par exemple, Mme P., qui fait de la supervision de groupe, trouve indispensable d'avoir la volonté et la motivation pour qu'il y ait un bénéfice à cet échange : « Pour se nourrir il faut ouvrir la bouche... enfin si la porte est fermée je pense vraiment que c'est pas une bonne idée et je pense que le superviseur, là je pense à ceux qui sont psychologues de formation, sentiraient ça très bien et que la personne serait remerciée (...) Réfléchissez-y et revenez plus tard., j' imagine très bien la superviseur dire ça. ».

Par ailleurs, seulement quatre des orthophonistes ont entendu parler de cette analyse des pratiques au cours de leurs études. Or, sept des participants explicitent le fait que les questions et les nombreux groupes sur les réseaux sociaux témoignent d'un besoin d'échange des orthophonistes libéraux, comme par exemple Mme R. (supervision de groupe) : « Souvent je lis les post sur facebook et je me dis... (...) Les gens se sentent seuls... (...) C'est bien la preuve que les gens ont besoin d'échanger. », ou encore Mme J. (pas de supervision) : « Bah de toute façon on le voit bien sur les réseaux, on voit bien tous les questionnements.. ». Certains arguments plaident en faveur de ces questions posées sur les réseaux sociaux, car cela ne présente aucune contrainte organisationnelle. En effet, les membres du groupe écrivent quand ils en ont le temps, et leurs collègues y réfléchissent et répondent également lorsqu'ils le peuvent. Néanmoins, Mme Q. (pas de supervision) explique, elle, que ces groupes virtuels présentent le désavantage d'être face à des inconnus : on ne sait pas avec qui on échange, son nombre d'années d'expérience ni même sa vision de l'orthophonie. De plus, cela demande beaucoup de temps aux personnes qui en sont les administrateurs. De la même manière, Mme A (supervision passée), comprends que les groupes internet peuvent parfois être utilisés pour parler d'un doute vis à vis d'une technique utilisée ou proposées, mais n'approuvent pas que des questionnements plus personnels puissent être livrés à des personnes inconnues.

Enfin, pour Mme P. (supervision de groupe), les questions qu'on trouve sur les réseaux sociaux, même si elles témoignent d'un isolement certain du professionnel au sein d'une époque et d'une société individualiste, ne pourrait pas toujours être intégrées dans un objectif

de supervision. Il pourrait en revanche être bénéfique de proposer des groupes autres, comme des groupes d'intervision.

#### Période professionnelle propice à la supervision :

Quatre des participants à l'étude pensent que la supervision nécessite une certaine expérience clinique, comme Mme P. (supervision de groupe) qui énonce lors de notre échange « c'est comme pour certaines formations, il y a quelque chose que rien ne remplace, c'est l'expérience. Et le recul clinique me semble nécessaire, vraiment. ». Pareillement, pour Mme O. (supervision passée): « mais après je pense que c'est plus important pour les orthophonistes qui ont quand même... qui arrivent à un certain moment. Moi là ça fait une dizaine d'année que je travaille. C'était le bon moment pour le faire, je ne l'aurais pas fait au tout début. »

D'autres, au contraire, revendiquent le fait que la supervision peut être utile dès les études dans le sens où, jeunes diplômés, certaines situations peuvent être d'autant plus compliquées que lorsque l'on a plus d'expérience. Ainsi, Mme O. (supervision passée) nous dit : « Des fois on se sent démunies quoi, jeunes diplômées, on n'a pas encore d'enfants et on se retrouve toutes jeunes là face à des gens parfois un peu grande gueule qui vont nous faire comprendre que voilà, on est jeune et on débute. Donc je pense que c'est là aussi qu'on aura besoin d'un soutien. ». Mme R., qui bénéficie de supervision de groupe, affirme « Moi je pense que en supervision on peut commencer à tout âge, à tout moment. Je pense qu'on a des questionnements tout le temps.. »

#### **Annexe 8 : Article L110-4 du Code de la Santé Publique**

« Toute personne prise en charge par un professionnel, un établissement, un réseau de santé ou tout autre organisme participant à la prévention et aux soins a droit au respect de sa vie privée et du secret des informations la concernant.

Excepté dans les cas de dérogation, expressément prévus par la loi, ce secret couvre l'ensemble des informations concernant la personne venues à la connaissance du professionnel de santé, de tout membre du personnel de ces établissements ou organismes et de toute autre personne en relation, de par ses activités, avec ces établissements ou organismes. Il s'impose à tout professionnel de santé, ainsi qu'à tous les professionnels intervenant dans le système de santé.

Deux ou plusieurs professionnels de santé peuvent toutefois, sauf opposition de la personne dûment avertie, échanger des informations relatives à une même personne prise en charge, afin d'assurer la continuité des soins ou de déterminer la meilleure prise en charge sanitaire possible. Lorsque la personne est prise en charge par une équipe de soins dans un établissement de santé, les informations la concernant sont réputées confiées par le malade à l'ensemble de l'équipe. »

#### **Annexe 9 : Article R4127-73 du Code de la Santé Publique**

« Le médecin doit faire en sorte, lorsqu'il utilise son expérience ou ses documents à des fins de publication scientifique ou d'enseignement, que l'identification des personnes ne soit pas possible. A défaut leur accord doit être obtenu »

## **Annexe 10 : Quel parcours pour devenir superviseur ?**

Mme M., superviseur psychothérapeute, nous confirme que la supervision fait partie du code déontologique des psy- mais pour Mme X., elle aussi psy-, même si cette pratique est fortement conseillée elle n'est en rien obligatoire. Par ailleurs, pour avoir le statut de superviseur, il n'est pas impératif de faire une formation spéciale, hormis pour superviser des psy-. Elles ont toutes les deux construit leurs capacités de superviseur à partir de leur expérience en tant que supervisées mais également en tant que formatrices avec la capacité à transmettre et/ou leurs compétences professionnelles. Les qualités pour être un bon superviseur sont, selon elles, les connaissances théoriques, des capacités d'accueil et de bienveillance, une capacité d'adaptation au professionnel et à ses propos, une capacité à narcissiser le soignant tout comme une capacité à les confronter. Il est également nécessaire que le superviseur soit en capacité d'ouvrir les champs des possibles et ne pas s'enfermer dans ce qui peut-être présenté comme évident. Enfin, il est nécessaire pour elles que le superviseur dise les choses, concrètement, sans métaphore ni sous-entendus, pour faire avancer les supervisés.